

36000 POUR LE TRI



GUIDE 2012-2013 POUR LES MAIRES ET LES ÉLUS



40
BONNES
PRATIQUES
pour le tri et le recyclage :
une approche concrète
du développement durable

DES LEVIERS POUR VOTRE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dispositif pionnier du développement durable, le tri sélectif est devenu en 20 ans le premier geste environnemental des Français. Dès 1992, les maires se sont mobilisés pour mettre en place la collecte et convaincre les citoyens de trier leurs emballages. On peut se réjouir aujourd'hui que ce qui était, il y a 20 ans, un pari osé est devenu un véritable phénomène de société avec 67 % des emballages recyclés sur le territoire.



Jacques Pélissard

Président
Association des maires de France

La gestion des déchets apparaît comme une des applications les plus concrètes du développement durable. Les performances de tri et de recyclage, qui augmentent d'année en année, nous permettent d'affirmer que l'implication de tous les acteurs est nécessaire.

C'est pourquoi, depuis 20 ans, des milliers de maires ont sensibilisé, informé, expliqué et répondu aux questions de leurs administrés sur les sujets liés au tri et au recyclage. Les maires détaillent les consignes de tri lorsqu'ils sont interpellés dans la rue, sur la place du marché ou devant la salle polyvalente par leurs habitants, ce sont eux « les fantassins du développement durable » !

La démarche que nous menons avec Eco-Emballages est essentielle pour permettre à chaque maire d'échanger ses bonnes pratiques et de partager son expérience. Il s'agit là de l'essence même des rencontres « 36 000 pour le tri ». Ce guide, pratique et concret, en témoigne.

85 %
des trieurs

expriment une satisfaction
à participer à un geste collectif
pour l'environnement





Éric Brac de la Perrière

Directeur Général
Eco-Emballages

Propreté, urbanisme, accueil des nouveaux arrivants, éducation, tourisme ou encore manifestations sportives et culturelles, quelle que soit la thématique, ce petit geste de tri peut produire de grands effets en matière de développement durable. C'est pourquoi avec l'Association des maires de France, nous avons souhaité faciliter les débats et rencontres entre maires. Vous avez été plus de 500 élus à participer aux rencontres « 36 000 pour le tri » de l'année 2012, cette mobilisation montre à quel point ce sujet vous tient à cœur.

Capitaliser sur les bonnes pratiques, partager les retours d'expérience est essentiel pour progresser. C'est pourquoi nous avons fait ce guide, fruit des premiers échanges qui se sont tenus en 2012 ; il propose une première sélection de vos bonnes pratiques. Nous espérons qu'il vous sera utile et vous donnera matière à engager de nouvelles actions de développement durable.

Et parce que les rencontres « 36 000 pour le tri » continuent, je vous donne rendez-vous en 2013 pour poursuivre le dialogue et faire profiter à tous de l'expérience de chacun.

Bonne lecture à tous !



SOMMAIRE

ET LE TRI DEVIENT RÉALITÉ

p. 4-5

DIS-MOI COMMENT TU TRIES, JE TE DIRAI QUI TU ES

p. 6-7

PRÉSIDENT D'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES MAIRES : UN RÔLE CLÉ

p. 8-9

LES BONNES PRATIQUES

p. 10-26

PROPRETÉ & ESPACE PUBLIC

p. 10

ÉCOLE & FAMILLE

p. 13

URBANISME & LOGEMENT

p. 16

TOURISME & VIE LOCALE

p. 19

NOUVEAUX ARRIVANTS

p. 22

SPORT & CULTURE

p. 24

LE TRI & LE RECYCLAGE

ET LE TRI DEVIENT RÉALITÉ

20 ANS D'ENGAGEMENT POUR LE TRI ET LE RECYCLAGE



Eco-Emballages a été créé en 1992 pour mettre en place et piloter le tri et le recyclage des emballages ménagers en France. Ce dispositif a permis à chacun d'agir pour un but commun : réduire l'impact environnemental de la consommation et créer à partir des emballages de la nouvelle matière première.

Et tous se sont engagés : l'État, d'abord, a fixé les objectifs de recyclage. Les entreprises, elles, ont financé le tri et le recyclage de chaque emballage mis sur le marché. Elles ont aussi réduit ces emballages et sensibilisé le consommateur. De leur côté, les collectivités locales se sont progressivement organisées sur le

territoire pour mettre en place un dispositif de collecte. Les associations ont, elles aussi, mobilisé les citoyens tandis que les industriels faisaient évoluer leur dispositif de traitement pour recycler les matériaux. Enfin, les consommateurs, clé de voûte du dispositif, trient chaque jour leurs emballages. C'est même devenu le premier geste de développement durable pour 93 % des Français !

C'est grâce à cette aventure collective, orchestrée par Eco-Emballages et fondée sur la mutualisation et la coopération, que 67 % des emballages sont aujourd'hui recyclés.

Et demain ? Nous devons, ensemble, continuer à progresser pour atteindre 75 % de recyclage. Comme dans toute ascension, ce sont les derniers mètres qui sont les plus difficiles à atteindre. Doubler les performances de tri en ville, augmenter le taux de recyclage des emballages en plastique, réduire toujours plus les emballages et enfin optimiser le dispositif pour une meilleure efficacité environnementale et économique, tels sont les défis qui nous attendent.

99 %

du territoire

a accès à la collecte
sélective

3 millions

de tonnes d'emballages

recyclés chaque année,
40 millions en 20 ans

28 000

emplois directs
créés





QUE SIGNIFIE LE POINT VERT ?

- Apposé sur 95 % des emballages, le Point Vert signifie que l'entreprise qui met sur le marché un produit verse une contribution financière à Eco-Emballages pour **financer le dispositif de collecte sélective, de tri et de recyclage**.
- Grâce à l'engagement de plus de **49 000 entreprises adhérentes** à Eco-Emballages, **5,3 milliards d'euros ont été investis depuis 1993** pour développer le recyclage des emballages ménagers en France et participer ainsi à la transition vers une économie circulaire.

Eco-Emballages a créé **l'Info-tri**, des consignes de tri claires que les marques relayent sur leurs emballages pour aider les consommateurs à faire le bon geste.



QUE DEVIENNENT NOS EMBALLAGES TRIÉS ?

67%
des emballages
sont recyclés

1

bouteille
en verre

=

1

bouteille
en verre

9

boîtes
de conserve
en acier

=

1

boule
de pétanque

15

bouteilles
en plastique
transparent

=

1

pull en laine
polaire

3

boîtes
de céréales
en carton

=

1

boîte à
chaussures

LE TRI & LE RECYCLAGE

DIS-MOI COMMENT TU TRIES, JE TE DIRAI QUI TU ES

Qui sont les trieurs ? Qu'est-ce qui motive leur geste et leur engagement ? Pourquoi certains trient-ils assidûment et d'autres occasionnellement ? Tentons de comprendre ce qui détermine nos choix et nos habitudes de tri, grâce aux résultats de l'enquête Sociovision, menée en 2011 pour Eco-Emballages, et à notre entretien avec Pascal Moliner, psycho-sociologue et professeur de psychologie sociale à l'université de Montpellier.

87 %

des Français

se disent prêts à trier, mais tous ne sont pas impliqués de la même façon. Leur rapport au tri dépend en effet de leur âge, de leur statut familial ou encore de leur lieu d'habitation.

85 %

des Français

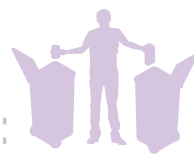
sont contents, en triant, de participer à un geste collectif pour l'environnement.

60 %

des Français

ont besoin qu'on leur prouve les bénéfices concrets de leur geste de tri pour l'environnement.

Parmi la population française, voici les différents profils identifiés :



35 %

les **engagés**

40 %

les **adeptes**

11 %

les **hésitants**

7 %

les **potentiels**

7 %

les **réfractaires**

Les **engagés**, convaincus de l'utilité du tri, font les bons gestes tandis que les **adeptes**, eux aussi volontaires, ne connaissent pas toujours les consignes et ne trient pas systématiquement. Les **hésitants** trient mais ne sont pas convaincus de leur geste, si bien que leur comportement varie en fonction du cadre de vie. Les **potentiels**, eux, trient peu mais pourraient facilement trier mieux. Enfin, les **réfractaires** ne souhaitent pas trier. Cette variété de profils montre bien la complexité inhérente aux motivations du geste de tri.

Source : Observatoire Eco-Emballages - Sociovision, 2011 (échantillon : 2 000 personnes interrogées).





QU'EST-CE QUI DÉTERMINE LE COMPORTEMENT DE TRI D'UN INDIVIDU ?

Tout ! L'endroit où il habite, ses convictions, le sens qu'il donne à son action et à son environnement... En réalité, on ne trie pas en fonction d'un élément en particulier, mais en fonction d'une combinaison de facteurs psychologiques et sociaux. **Tout dépend :**

► **De la façon dont il a « intériorisé » un comportement :** si l'individu ressent une pression extérieure ou est soumis à une obligation sociale, son comportement est moins intériorisé, moins naturel et moins stable. Au contraire, si son comportement n'est poussé que par sa seule motivation, il devient évident. Il est alors complètement intériorisé.

► **De la signification qu'il donne à l'espace où il se trouve.** En effet, une personne ne trie pas de la même façon ni avec la même assiduité selon qu'elle se trouve chez elle ou dans un lieu public. Un comportement prend tout son sens dans un contexte bien précis. C'est pourquoi le meilleur des trieurs à domicile peut parfois se transformer en pollueur dans des environnements extérieurs...

► **Du dispositif mis en place.** Pour que de nouvelles habitudes puissent s'ancrer efficacement dans le quotidien, le projet doit être porté par un dispositif adéquat : équipements, organisation, rythme adapté, etc. Mais attention, contrairement à ce que l'on pense, un certain effort peut et doit faire partie du jeu. Le tri doit rester valorisant, la satisfaction du trieur en dépend !

► **De la temporalité.** Pour qu'un comportement se normalise et s'intériorise, il faut beaucoup de temps... parfois plusieurs années : il est impossible d'installer du jour au lendemain de nouvelles pratiques qui remplaceraient des habitudes plus anciennes et plus ancrées. Si le respect des règles de tri est aujourd'hui possible, c'est notamment parce que « l'idée » du tri et les choix qu'elle représente en termes de société ont fait leur chemin dans nos esprits.

POURQUOI TRIONS-NOUS ?

Le tri n'est pas un geste anodin. Il traduit à la fois qui nous sommes, ce en quoi nous croyons, nos engagements, la place que nous occupons dans la société, etc.

Trois principaux leviers poussent le trieur à agir :

► **Il trie parce qu'il se sent responsable.** Son geste fait suite à une prise de conscience, une motivation précise. En l'occurrence, l'écologie ou le respect de la planète et de ses ressources. Le tri est alors un geste d'engagement.

► **Il trie pour valoriser ses choix par rapport à ceux des autres.** Il peut y avoir une forme de fierté à adopter un geste écocitoyen qui permet d'avoir une bonne image de soi et de générer chez les autres une bonne impression. Le tri est alors un geste valorisant.

► **Il trie par respect des règles.** Le respect de la norme, des règlements, l'adoption de bonnes pratiques sont pour lui des moyens efficaces et naturels pour ne pas encourir la désapprobation sociale. Dans ce cas, le tri est un geste normatif.

« 36 000 POUR LE TRI »

PRÉSIDENT D'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES MAIRES : UN RÔLE CLÉ

Les Présidents des associations départementales de maires qui se sont impliqués durant toute l'année 2012 ont été les garants de la réussite des rencontres. Grâce à eux, le projet « 36 000 pour le tri » apparaît comme un véritable engagement collectif rendu possible par la mobilisation qu'ils ont suscitée.



**JEAN-LOUIS
PUISSÉGUR**

Président
de l'Association
des Maires
de Haute-Garonne



**ANGE-PIERRE
VIVONI**

Président
de l'Association
des Maires
de Haute-Corse



JEAN-LUC DAVY

Président
de l'Association
des Maires
de Maine-et-Loire



NORBERT BOUVET

Président
de l'Association
des Maires
de Mayenne



DENIS MERVILLE

Président
de l'Association
des Maires
de Seine-Maritime



ÉLISABETH LAMURE

Présidente
de l'Association
des Maires
du Rhône



YVES MÉTAIREAU

Président
de l'Association
des Maires
de Loire-Atlantique



MAURICE BONTÉ

Président
de l'Association
des Maires
de Martinique

Partager les bonnes pratiques, échanger sur les actions déjà mises en place, trouver ensemble de nouvelles solutions pour améliorer le tri et le recyclage et nourrir la conscience environnementale des citoyens, tels sont les objectifs des rencontres « 36 000 pour le tri ». Ces rencontres sont possibles grâce à l'implication des Présidents d'associations des maires.



FRANÇOISE GATEL

Présidente de l'Association des Maires d'Ille-et-Vilaine

« Un endroit propre incite au respect des lieux. À nous, élus, de continuer à encourager ce cercle vertueux. »



RENÉ NOËL

Président de l'Association des Maires de Guadeloupe

« Les rencontres « 36 000 pour le tri » permettent à tous les maires de partager leurs projets et de démontrer qu'il est toujours possible d'agir, même avec de petits budgets. »



MICHEL VOISIN

Président de l'Association des Maires de l'Ain

« Ces rencontres nous amènent à réfléchir sur la responsabilité que peuvent avoir nos enfants dans la transmission des valeurs de développement durable. Car ce sont de formidables ambassadeurs ! »

LES BONNES PRATIQUES

**PROPRETÉ
ESPACE
PUBLIC**

p. 10

**ÉCOLE
FAMILLE**

p. 13

**URBANISME
LOGEMENT**

p. 16

**TOURISME
VIE LOCALE**

p. 19

**NOUVEAUX
ARRIVANTS**

p. 22

**SPORT
& CULTURE**

p. 24

PROPRETÉ ESPACE PUBLIC

La propreté est plus qu'un sujet de salubrité publique pour les maires. Elle est une condition du « vivre ensemble » pour leurs administrés, un enjeu économique majeur pour les finances de la commune et nécessite une organisation adaptée aux besoins du territoire. Voici plusieurs bonnes pratiques qui ont fait leur preuve.

LES ACTIONS QUI MARCHENT

+ Un « code de la rue », pour sensibiliser les habitants et les visiteurs au respect des règles de vie

La ville de **Nice** a conçu un petit manuel de savoir-vivre à l'usage de ses habitants. Dix conseils, prodigués avec humour et simplicité, reprennent les grands thèmes de la propreté urbaine (mégots, déchets, déjections canines, etc.) et invitent chaque riverain à se mobiliser pour une ville plus propre et plus agréable. Il existe en plusieurs langues et est réédité chaque année.

3906@nicedazur.org

+ Un partenariat avec les enseignes de restauration rapide

À proximité des grandes surfaces de **Lons-le-Saunier**, l'entretien de l'espace public est partagé entre les agents de propreté de la commune et les équipes des services de restauration rapide présentes sur la zone. La collectivité locale collabore également avec l'une des enseignes pour implanter des corbeilles de rue de façon adaptée. Pour déployer ce type d'initiatives, les élus peuvent se rapprocher directement du syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide.

contact@ville-lons-le-saunier.fr

+ Un accès gratuit en déchetterie pour tout dépôt de matières valorisables

Dans les déchetteries de la **Plaine-sur-Mer**, l'apport des déchets encombrants « recyclables » est entièrement gratuit à condition, bien sûr, que les usagers les disposent dans la benne adéquate. Cette mesure incitative a permis de réduire le volume du tout-venant, qui est quant à lui facturé 63 € le m³. Au **Loroux-Bottereau**, l'agent de déchetterie aide aussi les habitants à trier dans les bennes appropriées pour réduire le volume du tout-venant.



Découvrez le « code de la rue » sur
http://www2.nice.fr/pdf/code_de_la_rue/

DÉCRYPTAGE AVEC MAGALI ORDAS

Présidente de l'AVPU (association des villes pour la propreté urbaine)



POUR QU'UN LIEU SOIT RESPECTÉ, IL DOIT RESTER PROPRE.

Comment installer des comportements et gestes civiques durables pour encourager la propreté au sein de l'espace public ? Il faut savoir être modeste et patient : le changement ou le respect des règles de vie prennent du temps. Les objectifs que l'on se fixe doivent être « raisonnables ». Pour qu'un lieu soit respecté, il doit rester propre. Cela suppose que les équipes d'entretien soient présentes sur le terrain de manière efficace. Il faut faire en sorte que les habitants se sentent concernés et acteurs de la qualité de vie de leur quartier.

L'AVPU a justement créé un indicateur de propreté. Quel en est le principe ?

Le niveau d'exigence sur la propreté varie d'un lieu à l'autre. De la même manière, le ressenti de la propreté diffère d'un individu à un autre. L'AVPU a donc mis en place des indicateurs objectifs de propreté, les IOP. Grâce à eux, un élu peut évaluer, sur la base de résultats concrets et chiffrés, le niveau de propreté de ses quartiers et mesurer l'amélioration de la situation.*

* Les indicateurs objectifs de propreté évaluent la « non-propreté » d'un lieu.



+ Des déchetteries mobiles pour éviter les dépôts sauvages

Pratiques et accessibles, les déchetteries mobiles séduisent de plus en plus de collectivités. Elles permettent à la fois de désencombrer les trottoirs de dépôts intempestifs et de répondre aux besoins des habitants. À **Argenteuil** ou **Bezons**, les bennes sont déplacées de quartier en quartier, plusieurs fois par mois. À **Bois-Colombes**, les habitants reçoivent même des SMS de leur mairie, qui les informe des jours et lieux de collecte.

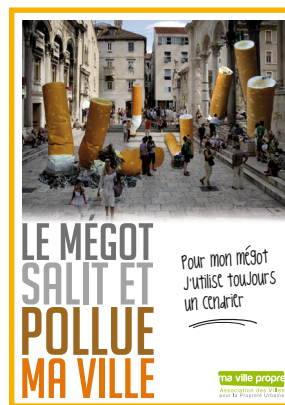
+ Des cendriers urbains pour lutter contre les mégots de cigarettes

Avec la mise en place de cendriers muraux ou sur pied, ou encore de cendriers placés sur les corbeilles municipales, les municipalités ont décidé de débarrasser leurs trottoirs des mégots de cigarettes. Et ça marche ! **Rennes**, **Thonon-les-Bains** et **Saint-Germain-en-Laye** sont déjà conquis par ce dispositif.



Les rencontres avec les habitants, les commerçants et les comités de quartier **sont indispensables** pour que les riverains s'approprient l'espace public.

Pierre-Paul Léonelli,
Adjoint au maire de Nice



Campagne de sensibilisation de l'AVPU.

+ Un règlement de propreté sur les marchés, en partenariat avec les exposants

À **Saint-Malo**, la place du marché intra-muros a fait place nette. Il ne reste nulle trace de cageots, de papiers ou de denrées périssables. Chaque exposant dépose ses déchets dans les conteneurs adaptés qui ont été spécialement installés à proximité. Suite à une opération de sensibilisation menée par la mairie, tous se sont équipés de contenants et d'emballages réutilisables pour limiter les conditionnements inutiles. Ce projet a été très bien accueilli, à la fois par les habitants, l'équipe propreté de la ville et les commerçants.

secretaire-maire@saint-malo.fr

3 QUESTIONS À DIDIER DEBORD

Adjoint au maire de Nanterre, délégué à la gestion de l'espace public.



“
L'ESPACE PUBLIC
URBAIN DOIT
(RE)DEVENIR
UN LIEU D'ÉCHANGES
ET DE RENCONTRES. »

Comment la question de la propreté est-elle appréhendée à Nanterre ?

Chaque jour, 90 000 personnes transitent par notre ville ou y travaillent. Leurs déplacements s'ajoutent à ceux de nos 95 000 habitants. Depuis 2002, la gestion de ces flux est bien organisée grâce au plan de déplacement urbain qui a permis de clarifier les usages de chaque voirie (pour les déplacements en centre-ville, en périphérie, en zones résidentielles...). Mais l'espace public reste souvent assimilé à un simple lieu de passage, dans lequel on circule, sans attache ni lien social.

Comment expliquer ce phénomène ?

Il est caractéristique des milieux urbains denses. Riverains et habitants reportent toute leur attention sur le lieu privé (le domicile personnel) et se désintéressent complètement du lieu public qu'ils ne considèrent pas comme un lieu de vie à part entière. Conséquences ? On ne le respecte pas forcément... puisqu'on ne fait que passer. Pour faire évoluer cette situation, nous avons décidé de travailler activement sur la réappropriation des espaces publics par tous.

► webmaster.nanterre@mairie-nanterre.fr

De quelle façon ?

L'espace public urbain doit (re)devenir un lieu d'échanges, de rencontres. L'idée est de recréer des situations, d'imaginer des prétextes, pour que le lieu soit fédérateur, plus agréable, et pour que les riverains y soient plus attentifs. Pour cela, nous travaillons actuellement sur quatre leviers :

- la redéfinition des responsabilités de chacun sur l'entretien de l'espace public : est-ce par exemple à la ville, au bailleur, au propriétaire, au commerçant, d'entretenir son pas-de-porte ?
- la remise à niveau des espaces publics dégradés,
- un processus de valorisation du travail des agents avec une campagne d'affichage qui insiste sur le fait que le jardinier ou l'agent de nettoyage de votre quartier... est peut-être aussi votre voisin,
- enfin, nous réfléchissons à l'instauration de nouveaux rythmes de nettoyage urbain. Il s'agit, par exemple, d'être plus présents aux heures de pointe, ou dans les parcs le mercredi.

La réappropriation de l'espace public est un projet considérable qui ne peut s'envisager que sur le long terme. Mais nous savons être patients !

“

Aux Puces, nous avons incité les organisateurs à installer des bacs de tri.

Depuis, les agents de la municipalité ne passent plus qu'une demi-journée à rendre le terrain propre !

Jules Tribondeau,
Adjoint au maire d'Avrillé

À RETENIR !

- ✓ Mettre en place un dispositif de déchetteries mobiles pour faciliter les dépôts.
- ✓ Lancer un partenariat avec les enseignes de restauration rapide pour garder les rues propres.
- ✓ Mobiliser les commerçants et les exposants des marchés pour faciliter le nettoyage des places de marché.
- ✓ Installer des cendriers dans la rue pour en finir avec les mégots de cigarettes.
- ✓ Proposer un accès gratuit en déchetterie pour tout apport de matières valorisables.



L'école est un lieu d'apprentissage et d'éveil où des valeurs citoyennes sont dispensées aux enfants. Sensibilisés au respect de l'environnement, les enfants deviennent de fabuleux ambassadeurs des gestes de tri auprès de leur famille. Découvrez comment les maires réussissent à les impliquer tout en encourageant l'imprégnation d'une conscience écologique pour l'avenir.

LES ACTIONS QUI MARCHENT

+ Organiser des ateliers avec des animateurs spécialisés

Afin de soutenir les enseignants dans leur démarche de sensibilisation des enfants au développement durable, la mairie de **Chaveyriat** a sollicité un animateur spécialisé. Ce dernier se déplace dans les classes pour expliquer la chaîne de traitement des emballages triés lors d'ateliers ludiques et pédagogiques et emmène les enfants visiter des centres de traitement et d'enfouissement, etc.

mairie.chaveyriat@wanadoo.fr

+ Installer des bacs de tri dans les classes

À **Drom**, petite commune rurale, les élèves ont mis en place un dispositif de collecte sélective dans leur classe, en fabriquant des poubelles différenciées à l'aide de matériaux de récupération. Les enfants communiquent régulièrement sur leurs projets « recyclage » via le journal de l'école.

mairie.drom@wanadoo.fr

+ Responsabiliser les enfants dès leur plus jeune âge

Le projet pédagogique de la crèche d'**Artemare** est axé sur l'alimentation des tout-petits. Chaque jour, ils sont associés à l'élaboration de leurs repas, sensibilisés au devenir des aliments non consommés, et guidés par l'équipe pour apprendre à trier leurs déchets.

artemare-yon@wanadoo.fr

“ Lieu de découverte et d'éducation à l'écocitoyenneté, l'école est au cœur des enjeux du développement durable.

Daniel Brochier,
Maire de Drom



86 % des 7-11 ans ont conscience de l'utilité du tri.

+ Rendre le tri ludique

Après avoir créé un jeu de sept familles où les vedettes n'étaient autres que les familles « verre » ou « plastique », **Amiens Métropole** a capitalisé sur l'univers de ce jeu pour créer des supports de communication à destination des enfants et des familles : une mallette de jeu pédagogique sera bientôt distribuée dans toutes les écoles et sur les manifestations du territoire ; des mascottes 3D incarnent déjà le nouvel univers graphique du site mis en place pour informer les familles sur la collecte sélective. À découvrir sur http://amiens.fr/votre_vie_quotidienne/gestion_des_dechets.html

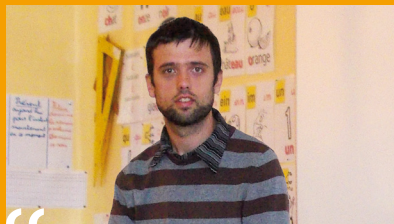
+ Créer une application mobile

Les habitants d'**Amiens Métropole** pourront bientôt télécharger une application mobile permettant de repérer tous les points de collecte mis à leur disposition. Pratique et ludique !

n.fellah@amiens-metropole.com

DÉCRYPTAGE AVEC SYLVAIN TURPIN

Directeur de l'école élémentaire de Drom



SENSIBILISER LES ENFANTS SI TÔT EST PRIMORDIAL.

Votre école est en cours de certification pour obtenir le label «Eco-Ecole». Pouvez-vous nous expliquer l'ambition de ce label ?
Eco-Ecole est un label international d'éducation à l'environnement et au développement durable. Les enseignants travaillent avec les élèves sur un projet éducatif et écologique, qui leur permet, au-delà de la démarche pédagogique, d'adopter des attitudes et des gestes respectueux de l'environnement et des autres.

Qu'est-ce qu'un tel projet apporte à l'établissement scolaire ?

La nature et la protection de l'environnement sont des thèmes sur lesquels les enfants sont vite partants, et naturellement intéressés. On manipule, on joue, on expérimente, on cherche, on communique, on se responsabilise. C'est très instructif, très pédagogique. Les sensibiliser si tôt est primordial. C'est maintenant que les enfants intègrent les bons gestes, aiguisent leur curiosité, adoptent des valeurs, et cela pour le reste de leur vie. Ce sont aussi de formidables ambassadeurs, transmetteurs de valeurs auprès de leur entourage. Grâce à eux, les idées font leur chemin !

+ Sensibiliser les parents au tri à la sortie de l'école

À **Saint-Jean-le-Vieux**, l'école et la mairie ont organisé une opération ponctuelle de tri sélectif à la sortie des classes, pour montrer aux parents que chaque catégorie de déchets a sa propre filière de traitement... et donc un bac approprié. Les enfants, déjà sensibilisés en classe au recyclage, se sont imposés comme des acteurs majeurs de cette opération, prescrivant à leurs parents les gestes à adopter à la maison.

mairie@saintjeanlevieux.fr



+ Organiser des défis de collecte entre établissements

À **Notre-Dame-d'Oé**, et dans 17 autres communes de la communauté d'agglomération de Tours, les élus et le syndicat de traitement s'associent depuis sept ans pour organiser un grand concours qui mobilise chaque année une quarantaine d'écoles. Concours de récupération de déchets, pesée des collectes par école, création de messages «développement durable» destinés à l'affichage public... le défi qui leur est proposé varie chaque année.

mairie@ville-de-notre-dame-doe.fr



Les rencontres « 36 000 pour le tri » sont organisées en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux de France qui informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France.

493 Eco-Ecoles,
Eco-Collèges et
Eco-Lycées français
ont été labellisés en
juin 2012.

52 pays à travers le
monde mettent en œuvre le
programme Eco-Ecole.

1 500
établissements
scolaires en France
sont en démarche active
pour être labellisés
Eco-Ecole pour l'année
scolaire 2012-2013.

À RETENIR !

- ✓ Installer des bacs de tri dans les classes.
- ✓ Organiser des défis de collecte entre les écoles.
- ✓ Faire intervenir dans les classes des animateurs spécialisés ou des ambassadeurs du tri.
- ✓ Associer les enfants au tri des déchets dès la crèche.
- ✓ Créer des jeux ludiques sur le thème du tri.

3 QUESTIONS À ROGER LEGOFF

Maire de Fouesnant



“

LA VILLE A RECRUTÉ
DEUX ANIMATRICES POUR
INFORMER LES VISITEURS
ET SENSIBILISER
LES ÉLÈVES.

Quelle est la démarche de votre commune pour sensibiliser les enfants au respect de leur patrimoine naturel ?

À Fouesnant, nous avons la chance de vivre à proximité d'une nature extraordinaire. Nous avons près de 320 hectares de « sites remarquables », une zone classée Natura 2000 et 17 km de littoral. Préserver une telle richesse suppose de s'inscrire dans une démarche très particulière. Nous avons choisi celle de l'éducation et de la pédagogie. Car comment respecter son environnement si on ne le connaît pas ? Comment le défendre si on ne maîtrise pas toutes ses spécificités ? La ville a donc recruté, en 1990, une animatrice spécialisée, puis une deuxième en 2000. D'abord pour informer les visiteurs en périodes estivales, puis pour éduquer, former et sensibiliser tous les élèves de la ville.

Comment les animatrices interviennent-elles ?

Elles ont pour mission de faire découvrir aux enfants la richesse de leur patrimoine côtier et naturel. Or, le meilleur moyen pour y parvenir est de les emmener sur place, afin qu'ils puissent constater par

eux-mêmes. Chaque classe bénéficie de quatre sorties par an. Cela demande une bonne organisation, d'autant qu'aujourd'hui nous avons 30 classes dans la commune. C'est notre petite contribution à leur éveil environnemental.

Les thèmes sont-ils renouvelés chaque année ?

Cela fait plus de vingt ans que ce système existe. Nous avons donc abordé beaucoup de problématiques. Celle de l'eau, de l'énergie, de la pollution, des déchets, de la faune, de la flore, etc. Des milliers d'enfants ont été sensibilisés. C'est toute une génération, car aujourd'hui ils sont devenus parents. Sans le savoir ni l'anticiper, nous avons développé dans notre commune, grâce à l'intérêt que les enfants portent chaque année à ce projet éducatif, une conscience environnementale forte et durable. Depuis quelques années, le projet est aussi décliné au sein des autres communes du Pays Fouesnantais. Les enfants travaillent cette année sur le thème de la récupération et de la valorisation des déchets. Afin qu'ils prennent conscience qu'un déchet, en redevenant matière première, est un produit à forte valeur ajoutée.

► contact@ville-fouesnant.fr



Garants de la réussite des programmes urbains et immobiliers, les maires doivent s'assurer que les besoins et les attentes des parties prenantes sont bien pris en compte. En insufflant à leurs projets une dimension « développement durable », ils contribuent à ce que les aménagements souhaités s'intègrent dans le paysage urbain en harmonie avec les habitudes de vie des habitants. Voici quelques exemples significatifs.

LES ACTIONS QUI MARCHENT

+ Des locaux techniques plus pratiques et plus fonctionnels

À **Sainte-Foy-lès-Lyon**, la mairie a demandé aux architectes d'optimiser l'espace dans les locaux techniques en construction afin d'accueillir tous les bacs de tri, évitant ainsi la création de locaux étriqués et inadaptés.

secretariat.general@ville-saintefoyleslyon.fr

+ Des locaux plus esthétiques et agréables à utiliser

La commune d'**Hasparren** a mis en place dans l'une de ses résidences un local design et coloré où chaque utilisateur dispose de son bac individuel et où les consignes de tri sont rappelées avec clarté.

accueilgeneral@ville-hasparren.fr

+ Des ateliers collaboratifs pour prendre en compte les habitudes de tri des habitants

Organiser une réflexion sur les habitudes de tri des habitants, le plus en amont possible des projets immobiliers, permet de mieux cerner les besoins de chacun. À **Pacé**, la mairie a mis en place des ateliers collaboratifs où les usagers ont pu s'exprimer sur leurs attentes et les contraintes quotidiennes (manque de temps, d'espace, éloignement des bornes...) susceptibles de freiner leur geste de tri. Cette démarche a permis de prendre en compte tous les aspects de la gestion des déchets, dès la phase de conception du projet de construction d'un nouveau quartier.

mairie@ville-pace.fr



Plus d'1 Français sur 3 réside en habitat collectif

+ Un local à poubelle intégré au permis de construire

À **Angers**, **Versailles**, **Toulouse** et **Saint-Sébastien-sur-Loire**, les mairies demandent désormais aux propriétaires et aux bailleurs d'intégrer dans leur permis de construire l'installation d'un local à poubelle adapté au logement. Objectif : éviter les mauvaises surprises.

+ Des tournées en porte-à-porte pour lutter contre les erreurs de tri

► Les visites des ambassadeurs du tri, comme celles organisées à **La Plaine-sur-Mer** ou à **Lille**, permettent à la fois de rencontrer les habitants pour connaître leurs habitudes de tri et de les aider à acquérir les bons réflexes en identifiant leurs mauvaises pratiques. Après ces rencontres, les communes enregistrent une baisse significative des erreurs de tri.

► À **Vénissieux** (56 000 habitants), par exemple, la sensibilisation de 11 000 foyers a permis de diviser par deux les erreurs de tri.
contact@ville-venissieux.fr

DÉCRYPTAGE AVEC MARIKA FRENETTE

Architecte consultante et directrice
de Wigwam Conseil Environnement Santé



PARLER ET ÉCHANGER PORTENT TOUJOURS SES FRUITS.

À quelles conditions les communes doivent-elles répondre pour intégrer des critères environnementaux à leurs projets urbains ?

La clé du succès est d'impliquer les parties prenantes le plus tôt possible pour que chacun puisse donner son avis. Contrairement à ce que l'on peut penser, ce mode participatif rencontre beaucoup de succès. Les projets de logements sociaux de Rennes Métropole ou de création de quartier durable à Carquefou, qui n'ont pas hésité à réunir autour d'une même table architectes, donneurs d'ordres, constructeurs, mais aussi commerçants et habitants, peuvent en témoigner.

Quel est le rôle des maires dans la conception de ces projets ?

Ils ont un rôle moteur ! Ce sont eux qui lancent la dynamique. Et leurs projets sont d'autant plus solides et fédérateurs lorsqu'ils sont eux-mêmes investis. La valeur d'exemplarité de leur engagement est essentielle pour convaincre les autres d'adhérer au projet.

+ Des visites organisées dans les centres de traitement pour démontrer l'utilité du tri

Où vont nos déchets ? Que deviennent-ils ? Quel est l'impact des erreurs de tri sur la chaîne de traitement ? Difficile à savoir... C'est pour cela que de nombreuses communes (dont **Meyzieu, Colomiers, Castelginest**) pratiquent désormais « la preuve par l'exemple », invitant leurs habitants, leurs élèves, les commerçants, et même les gardiens d'immeubles à visiter un centre de tri ou de traitement.



+ Devenir une commune exemplaire

La commune de **La Mulatière** a étendu ces visites aux équipes municipales... histoire de montrer la voie. La ville a même signé une « charte de bonne conduite » pour impliquer tous ses agents.

mairie@la-mulatiere.fr

+ Des conteneurs enterrés, installés tout près des habitations

Cela séduit de nombreuses communes, comme **Le Cellier**. Harmonieusement intégrés au paysage urbain, des conteneurs enterrés offrent une solution discrète, esthétique et une plus grande capacité de stockage. Terminés les points d'apports volontaires trop éloignés des habitations !

+ Un service municipal dédié aux personnes âgées

Pour éviter aux personnes âgées de se déplacer jusqu'à la borne, les agents de la commune du **Cellier** passent chez eux pour prendre leurs sacs. Une action marginale, mais très utile et bien perçue, qui permet d'impliquer tout le monde, sans exception.

mairie@lecellier.fr

“

Après une visite d'ambassadeur du tri, on observe un vrai changement des comportements de tri. **Chacun prend conscience de l'utilité de ses propres gestes.**

Fadly Abdelhak,
Conseiller municipal de
Vénissieux (Rhône-Alpes)

3 QUESTIONS À JEAN-PIERRE COUDRAIS

Maire de Clisson



“

NOUS AVONS CONÇU CET « ÉCO-QUARTIER » COMME UN LIEU DE VIE « BIEN PENSÉ ». AUX HABITANTS, MAINTENANT, DE SE L'APPROPRIER.

Qu'est-ce qu'un « éco-quartier » ?

Les éco-quartiers regroupent tous les projets de construction qui ont un filtre « développement durable ». En général, il suffit de les nommer ainsi pour qu'ils soient perçus comme des projets respectueux de normes environnementales précises. Le terme n'est pas protégé. Afin de clarifier les critères qui le déterminent, le ministère du Logement* a engagé un processus de labellisation. Les projets d'éco-quartiers de Clisson et de Guérande ont obtenu une première reconnaissance officielle du ministère, en 2011, dans la catégorie Petites Villes.

* Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement.

** Label allemand de performance énergétique accordé aux logements neufs dont les besoins en chauffage sont inférieurs à 15 kWh/m²/an

Quel est le projet qui est aujourd'hui engagé à Clisson ?

En 2008, l'équipe municipale précédente avait lancé un programme d'aménagement urbain à proximité du centre-ville et de la gare. Une fois élu, j'ai souhaité donner à ce projet une dimension environnementale forte : sobriété énergétique des bâtiments avec l'obtention du label Passivhaus** pour certains d'entre eux, protection des balcons pour éviter les ponts thermiques, chantier « propre », exposition solaire optimisée, expérimentation sur l'usage de nouveaux matériaux, stationnement raisonné pour les voitures, rues piétonnes, espaces partagés, etc. Tout cela a été pris en compte.

Jusqu'où portez-vous la démarche « développement durable » du projet ?

La dimension sociale est une composante forte de notre projet : le quartier est mixte. Il comprend des logements (260) en location ou accession à la propriété (maisons individuelles et petits immeubles), des bureaux (5 000 m²), ainsi qu'un cinéma (conçu pour être économe en énergie). Nous avons prévu des lieux conviviaux et un aménagement de l'espace qui permettent aux habitants de se retrouver et d'inventer leur propre vie de quartier, avec notamment la création d'un potager, de jardins familiaux, d'un compost collectif, etc. Les premiers logements seront livrés en fin d'année 2012.

► contact@mairie-clisson.fr

“

Ce n'est pas au citoyen de s'organiser pour optimiser ces espaces de stockage !
C'est aux bailleurs et aux maires de lui donner les moyens d'agir.

Gérard Pattein,

Adjoint au maire de Sainte-Foy-lès-Lyon

À RETENIR !



Mobiliser toute la population, sans exception (enfants, familles, personnes âgées, commerçants, etc.)... pour que chacun se sente utile et impliqué.



Être une commune exemplaire... en formant l'équipe municipale au respect de certains principes de développement durable (gestes de tri, économies d'énergie, etc.).



Mobiliser les ambassadeurs du tri pour sensibiliser la population.



Organiser des visites de centres de tri ou de traitement pour démontrer l'utilité du tri à tous.



Rapprocher les points de collecte des habitations pour faciliter le tri.



Les périodes d'affluence touristique sont un vrai défi pour une ville : l'enjeu économique et de réputation est de taille, tout comme celui de la préservation du patrimoine naturel. De nombreux maires ont choisi de s'engager dans une démarche active de développement touristique durable. Découvrez leurs initiatives.

LES ACTIONS QUI MARCHENT

+ Organiser des campagnes d'information

Pour sensibiliser les visiteurs au respect de certaines règles de vie en milieu naturel, les communes orchestrent leurs propres campagnes d'information et de communication (jeux et points info sur les plages, affichage pédagogique). À **La Désirade** (Guadeloupe), l'ancienne station météo accueillera bientôt un espace « musée » pour informer les visiteurs de la richesse géologique de l'île ; une campagne d'information permet déjà de les informer sur la fragilité des espèces végétales endémiques.

otladesirade@wanadoo.fr

+ S'engager dans une démarche « développement durable » certifiée

Certaines municipalités ont choisi d'affirmer clairement leur positionnement en matière de respect de l'environnement en se lançant dans une démarche de labellisation Pavillon Bleu ou Clef Verte... En répondant aux critères très rigoureux de ces labels, elles s'engagent à améliorer leurs infrastructures et sensibilisent les visiteurs aux questions environnementales. Ces démarches contribuent au rayonnement des communes et attirent de nouveaux visiteurs. En 2012, **Berck-sur-Mer**, **Dieppe** et **Étretat** ont par exemple obtenu leur Pavillon Bleu ; **Le Havre**, **Beauvais** et **Fort-Mahon-Plage** l'ont renouvelé. La commune de **Saint-Martin-d'Ardèche**, station verte de vacances a, quant à elle, signé une charte avec l'association Vacances Propres pour lutter contre les déchets sauvages.



Pavillon Bleu, La Clef Verte, Vacances Propres

Grâce au **partenariat privilégié qu'Eco-Emballages entretient avec ces trois programmes** - et à la **place importante donnée au tri dans les critères de labellisation et dans les chartes d'engagement** - les performances de tri et de recyclage dans les zones touristiques et de loisir sont en constante augmentation.

DÉCRYPTAGE AVEC THOMAS JOLY

Directeur de Pavillon Bleu*



OBTENIR LE PAVILLON BLEU EST TOUT À FAIT ACCESSIBLE

Quels critères les communes doivent-elles remplir pour obtenir le label Pavillon Bleu ?

Comme tout label, il suppose de s'inscrire dans une démarche qualité très exigeante, année après année. Cela peut concerner aussi bien des travaux de mise aux normes sur les équipements d'assainissement, l'accès du site aux personnes à mobilité réduite, la gestion des déchets, l'environnement général de la ville, l'information aux visiteurs (sur la qualité de l'eau par exemple) etc. Il y a plus de 200 critères !

Combien de sites peuvent aujourd'hui se prévaloir du label Pavillon Bleu ?

Obtenir le Pavillon Bleu n'est pas évident, mais tout à fait accessible, si l'on s'en donne les moyens. En général, les sites candidats ont déjà mis en place une politique environnementale. Mais si ce n'est pas le cas ou si le projet n'en est qu'à ses balbutiements, nous les aidons à le réaliser (recommandations, techniques, accompagnement, etc.). En 2012, 136 communes et 377 plages ont obtenu le « Pavillon Bleu ».

* Premier écolabel au monde, Pavillon Bleu est attribué aux villes balnéaires et ports de plaisance fortement engagés dans une démarche de développement durable.

+ Rapprocher le plus possible les bornes de tri des lieux de villégiature

Un village de 8 000 habitants, dans le Lot, a choisi de disposer les bacs de collecte sélective à proximité des campings et des sites touristiques pour faciliter la démarche de tri des vacanciers.

+ Communiquer sur les conséquences des dépôts sauvages

À **Sainte-Rose** (Guadeloupe), des jeunes en service civique ont conçu une campagne d'information (panneaux sur les plages et les « sites remarquables », affiches...) pour lutter contre les dépôts d'ordures dans la nature et sensibiliser les visiteurs à la préservation des milieux naturels.



+ Un autocollant pour éviter les erreurs de tri dans les campings

Sur la bordure littorale du **Pays Fouesnantais**, une quarantaine de campings et de résidences de vacances accueillent chaque année des milliers de vacanciers. Afin de leur apporter une information claire, simple et harmonisée, la communauté de communes du Pays Fouesnantais a transmis aux sites d'accueils des autocollants avec des consignes de tri à apposer sur les bacs de tri ou les colonnes d'apport volontaire. C'est simple, efficace et ça marche !

dlc@cc-paysfouesnantais.fr

1
déchet sur 10
provient
d'un vacancier

+ Valoriser le patrimoine naturel de la commune

La commune de **Saint-Cergues**, dans le Jura, protège et valorise son patrimoine naturel, en collaborant avec l'école, les habitants et de nombreuses associations : gestion différenciée des espaces verts (arrosage par l'eau de pluie, abandon des pesticides...) ; création d'un verger communal ; préservation des prairies fleuries et des coulées vertes ; création d'un rucher municipal ; plans de sauvegarde d'un valon ; etc. Toutes ces initiatives contribuent à la préservation de la biodiversité ainsi qu'au développement raisonné de la commune et de ses hameaux.

secretariatdumaire@saint-cergues.fr

3 QUESTIONS À RENÉ NOËL

Maire de la Désirade, Président de l'Association des Maires de Guadeloupe



QUAND ON VEUT, ON PEUT !

Quelle est la particularité de votre île ?

L'île de la Désirade est une petite île, « décrochée » de la Guadeloupe. Lorsque je suis arrivé à la mairie en 2001, la gestion des déchets est rapidement devenue ma priorité. Le projet était clairement de préserver la beauté de l'île et d'y développer une activité touristique raisonnée.

Quelles sont les actions sur lesquelles vous avez travaillé ?

Avant 2001, le tri sélectif était une notion assez floue. Les habitants en avaient entendu parler mais personne

n'en avait encore compris l'utilité et l'urgence. C'est pour cela que j'ai consacré mon premier investissement à la mise en place d'actions de communication. On a créé les « Parlez-vrai », des rencontres conviviales pour informer les habitants et surtout leur expliquer où iraient leurs déchets et à quoi ils serviraient. Il faut savoir qu'en Guadeloupe, la gestion du tri enregistre beaucoup de retard, notamment parce que les gens ne connaissent pas « l'utilité » du tri. Or comment agir efficacement si on ne comprend pas ce qu'on fait... la communication est essentielle !

Pour le reste, vous avez fait « avec les moyens du bord »...

Oui, tout à fait. Nous avons utilisé des bennes pour collecter et stocker le carton et les cannettes, fait appel aux artisans de l'île pour concasser notre verre et en faire du granulat pour nos constructions, etc. Avec des matériaux de récupération, nous avons aussi fabriqué des dizaines de paniers de baskets avec des filets de pêche. Nous les utilisons en guise de bornes d'apport volontaire pour les déchets



Filet de récupération des bouteilles en plastique.

plastiques. Ils sont présents sur toute l'île pour faciliter le quotidien de nos concitoyens, dont une grande majorité sont des personnes âgées. Quand on veut, on peut !

Et ces actions fonctionnent-elles ?

Oui, étonnamment bien ! C'est à la fois ludique et utile. On a beaucoup répété les messages pour que les habitants s'approprient ces petits équipements, ces nouvelles habitudes. Aujourd'hui, vous ne verrez plus de sacs plastiques traîner le long des routes. Les gens ont appris à respecter leur environnement !

► otladesirade@wanadoo.fr

À RETENIR !

- ✓ S'engager dans une démarche de labellisation Pavillon Bleu ou Clef Verte...
- ✓ Rapprocher les bornes de tri sélectif des lieux d'affluence touristique (résidences locatives, campings...).
- ✓ Signer la charte Vacances Propres pour engager une démarche durable et communiquer sur le tri et le recyclage auprès des vacanciers.
- ✓ Informer précisément les vacanciers des consignes de tri en vigueur sur leur lieu de villégiature.



Association Nationale des Maires
des Stations Classées
et des Communes Touristiques

Les rencontres « 36 000 pour le tri »

sont organisées en partenariat avec l'Association des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques qui assure la liaison avec les pouvoirs publics et aide au développement du potentiel touristique des communes.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Accueillir les nouveaux arrivants en leur présentant les particularités de la commune, les codes de la vie locale, tout ce que les services municipaux peuvent offrir et bien sûr les bons gestes de tri, c'est s'assurer une intégration durable de ses administrés. Découvrez quelques expériences menées par les maires pour y parvenir.

LES ACTIONS QUI MARCHENT

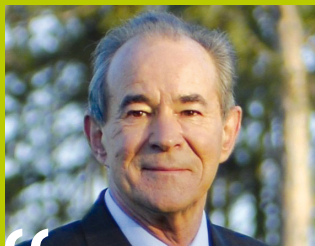


+ Proposer un composteur à tous les nouveaux arrivants

Lorsque de nouveaux habitants s'installent à **Drom** ou **au Crès**, la mairie leur offre la possibilité d'acquérir un composteur de jardin à moindre coût. Sur le territoire de la **communauté de communes de Loire-Divatte**, les composteurs sont mis à leur disposition. Seule contrepartie : les restituer à la mairie lorsqu'ils partiront.

3 QUESTIONS À YVES RÉVILLON

Maire de Bois-Colombes



LA RÉUNION D'ACCUEIL EST TRÈS IMPORTANTE EN TERMES DE LIEN SOCIAL.

► bois-colombes@bois-colombes.com

Combien de nouveaux habitants votre ville accueille-t-elle chaque année ?

L'année dernière, 1 200 personnes environ se sont installées à Bois-Colombes. À la mairie, notre rôle est de leur apporter toutes les informations pratiques afin qu'ils s'intègrent au mieux dans la ville. La première problématique est de les identifier. Avant, nous nous basions sur les ouvertures de compteurs électriques, mais depuis quelques années, nous complétons cette recherche grâce au fichier de La Poste sur les nouveaux arrivants. Très pratique !

De quelle façon vous adressez-vous à eux ?

Chaque foyer reçoit d'abord un courrier d'accueil. Nous les invitons à participer à une grande réunion qui se tient une fois par an dans les salons de l'Hôtel de ville. L'occasion est bien sûr de leur présenter tous les services de la municipalité : déchetterie mobile, service « à la demande » de ramassage des encombrants, etc., afin qu'ils prennent connaissance de nos habitudes de vie locale. Mais l'idée est surtout de créer un lien entre élus et habitants, d'être à leur écoute. À la fin, ils repartent avec une pochette qui contient tous nos guides. C'est un rituel utile et important ; il se termine toujours dans la convivialité, avec un petit apéritif.

+ Aller à leur rencontre tout au long de l'année

À **Castelginest**, tous les nouveaux arrivants sont accueillis en personne par les agents de la mairie. Les rencontres ont lieu au domicile des habitants. C'est une opportunité unique de leur souhaiter la bienvenue et de leur remettre le kit d'accueil de la commune. Toutes les informations pratiques de la ville, ainsi que les actions en matière de tri et de recyclage y sont consignées dans une clé USB, qui leur est remise pour l'occasion.

webmaster@marie-castelginest.fr

À RETENIR !

- ✓ Des composteurs pour tous les nouveaux arrivants.
- ✓ Des visites de bienvenue personnalisées tout au long de l'année.
- ✓ Des visites de centre de tri.

Arrivez-vous à entrer en contact avec chacun ?

Environ 120 personnes participent à cet événement. C'est déjà très bien ! Mais nous avons aussi créé un Point d'accueil en mairie, où les nouveaux habitants peuvent poser toutes leurs questions et y obtenir toutes les réponses ! Ceux qui le souhaitent peuvent aussi laisser leur numéro de portable pour recevoir par SMS les actualités importantes de la ville. Ce système d'échange est très pratique. Ensuite, c'est surtout l'information « au fil du temps » qui fait la différence. Et pour la gestion des déchets, les campagnes de sensibilisation, les articles dans le Journal de la ville, sur le site www.bois-colombes.com ou les fascicules d'information sont indispensables.

+ Mobiliser les ambassadeurs du tri pour des visites personnalisées

À chaque nouvel emménagement, l'ambassadeur de tri de **La Croix-Valmer** va à la rencontre des nouveaux habitants de la commune. Son objectif : leur expliquer les consignes de tri afin qu'ils s'imprègnent plus facilement de leurs nouvelles habitudes.

contact@lacroixvalmer-mairie.com

+ Organiser des visites de centres de traitement

De plus en plus, les communes invitent les nouveaux arrivants à découvrir les infrastructures de collecte et de traitement de leurs déchets ménagers. À **Colomiers**, cette démarche leur a notamment permis de mieux appréhender les conséquences de leurs erreurs de tri. La ville du **Pertuis**, quant à elle, ouvre les portes du Centre de recherche et de développement sur le traitement des déchets. Un ingénieur y présente les dernières technologies utilisées pour optimiser le tri des différentes matières (infrarouge, optique, grande vitesse, sans contact, etc.). Une démonstration qui marque les esprits !

DÉCRYPTAGE AVEC JACQUELINE BAROUX

Présidente de l'Union nationale-Accueil des villes françaises (UNAVF), chargée du service Nouvel Arrivant



LES VISITES DE CENTRE DE TRI PARTICIPENT À UNE ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS.

Les villes parviennent-elles facilement à informer leurs nouveaux arrivants sur les consignes de tri en vigueur ?

Pas toujours. L'intégration de nouveaux arrivants dépend souvent de la vitesse avec laquelle ils vont s'imprégner des habitudes de vie, des normes en vigueur dans la commune, et bien sûr, des consignes de tri. Cela suppose d'entrer rapidement en relation avec eux, avant que les « mauvaises habitudes » ne s'installent.

Quelles sont les mesures les plus efficaces pour communiquer auprès d'eux ?

Chaque commune a sa façon de faire, mais nombre d'entre elles sont en demande pour savoir comment toucher au mieux leurs nouveaux habitants. L'UNAVF peut être d'un grand soutien, car nous recensons beaucoup d'actions isolées... qui méritent d'être connues. Les visites de centres de tri ou de traitement ont l'avantage de ne laisser personne indifférent tout en expliquant toutes les étapes par lesquelles doivent passer les déchets avant d'être recyclés.



Les manifestations culturelles ou sportives témoignent du dynamisme d'une commune et constituent une vitrine pour la ville. Pour autant, si la gestion des déchets n'est pas envisagée convenablement et de façon durable, l'impact de ces temps forts peut être négatif pour le public et la population locale. Voici quelques actions, mises en place par les maires.

LES ACTIONS QUI MARCHENT

+ Un « kit de tri » pour les participants

Lors de la semaine du **Golfe du Morbihan** (Vannes), qui réunit chaque année les passionnés de voile, un « kit de tri » est remis aux plaisanciers pour leur permettre de trier leurs déchets. Il contient un guide en trois langues, des sacs de tri sélectifs « ici aussi, je trie », ainsi qu'un mini-cendrier. Le dispositif s'appuie également sur les points de collecte de la ville, rendus visibles par une signalétique accrue.

sim@mairie-vannes.fr

+ Plus de bacs de tri dans la rue les jours de fête

Les jours de fêtes, les conteneurs mobiles de la ville de **La Pommeraye** sont de sortie. Les emballages en papier, carton, plastique et verre peuvent ainsi rejoindre leur filière de recyclage habituelle.

info@lapommeraye.fr

+ Un dispositif de tri renforcé sur les festivals

À l'occasion du Festival d'**Avignon** (150 à 200 000 visiteurs), le dispositif de tri est particulièrement renforcé avec l'installation de points d'apport volontaire supplémentaires, notamment dans l'hyper-centre et à proximité des cafés, des hôtels et des restaurants. Mais la démarche développement durable du festival va bien au-delà de la gestion du tri sélectif avec le recyclage des bâches et kakémonos, la mise en place d'un bilan carbone, le suivi détaillé des consommations électriques, la création d'une plateforme de covoiturage (navettes pour les festivaliers), etc.

contact@mairie-avignon.fr



+ Des toilettes sèches pour des sanitaires « écologiques »

Depuis quelques années, les municipalités expérimentent sur leurs manifestations longues une solution originale et 100 % écologique : les toilettes sèches. Elles sont peu coûteuses (ni eau, ni énergie), ne nécessitent aucune installation de plomberie, et permettent de transformer le déchet en ressource par l'action du compostage. À **Saint-Laurent-du-Mottay**, ce sont les jeunes qui ont proposé à la commune de monter ce projet. Un vrai succès !

mairie-saint-laurent-du-mottay@wanadoo.fr

“ La mise en place de **gobelets consignés**, c'est faisable, pas cher et en plus ça marche !
Il suffit juste de s'organiser.

Dominique Delaunay,
maire d'Écouflant

+ Des gobelets réutilisables pour limiter les déchets plastiques

Festival interceltique de **Lorient**, Festival de jazz de **Meslay-Grez**, Trail de **Changé** ou Marathon de **Paris**, sans oublier les fêtes de village d'**Écouflant** ou de **Villiers-Charlemagne**... Désormais, les buvettes des grands rassemblements festifs privilégient l'usage de verres en plastique rigide et réutilisables. Personnalisés aux couleurs de la ville ou de l'événement, ils sont le plus souvent consignés 50 centimes ou 1 euro. Leur coût de revient de 20 à 30 centimes permet à tout le monde d'être gagnant ; même ceux qui gardent le verre en souvenir. C'est aussi un formidable outil de communication !



+ Des équipements partagés et mutualisés pour réduire les coûts

C'est le choix qu'a fait la commune de **Pommerit-le-Vicomte**, qui prête régulièrement son matériel (gobelets consignés, bacs de tri sélectif...) aux autres communes.

mairiepommeritlevicomte@wanadoo.fr



s'engagent par écrit. Et en fin de journée, deux bennes, l'une pour les encombrants, l'autre pour les autres déchets, sont mises à leur disposition.

mairie@lamembrollesurlonguennee.fr

+ Les entreprises de l'économie sociale et solidaire mobilisées

À **Liffré**, la commune sollicite Emmaüs pour venir chercher les objets dont personne ne veut plus en fin de brocante. Lors de la dernière édition, 25 m³ ont ainsi été emportés par le camion de l'association.

contact@ville-liffre.fr

57 %

des Français se disent frustrés de ne pouvoir trier hors de chez eux.

DÉCRYPTAGE AVEC JEAN-CHRISTOPHE GAVALLET

Président de Sarthe Nature Environnement (association membre de France Nature Environnement*)



LA POPULATION EST PLUS VOLONTAIRE QU'ON NE LE CROIT.

Comment impliquer les participants dans la protection d'un espace naturel ?

Il est important, avant toute chose, de rendre claire et intelligible la démarche environnementale de la manifestation. Les participants sont généralement très à l'écoute des messages de prévention ; ils sont conscients de la qualité du lieu ou du site qui les accueille, souvent indissociable de leur pratique sportive. Il est important d'équiper le site pour le tri, mais également d'éviter de produire des déchets en réduisant les emballages à la source, en utilisant, par exemple, des gobelets réemployables. C'est à mon avis essentiel.

Est-ce efficace ?

La population est beaucoup plus volontaire et citoyenne qu'on ne le croit. Lorsqu'on lui permet d'exercer ses choix et que l'on met à sa disposition un système adapté, on observe généralement une adhésion massive au projet. Les résultats sont toujours surprenants.

*FNE est une fédération qui regroupe 3 000 associations de protection de l'environnement.

3 QUESTIONS À JEAN-PIERRE RECHER

Directeur de la communauté de communes de Criquefontaine-l'Esneval



“

GRÂCE À NOTRE ÉQUIPE HIPPOMOBILE, PERSONNE NE RESTE INDIFFÉRENT AU TRI !

Comment la ville d'Étretat et la communauté de communes sensibilisent-elles ses visiteurs à la collecte sélective ?

Nous sommes partis du principe qu'il fallait marquer les esprits. Lorsque des touristes ou des visiteurs viennent à Étretat pour un week-end, ou simplement pour participer à un événement festif ou sportif, ils se posent rarement la question de savoir s'ils doivent ou non trier leurs déchets. Il y a cinq ans, nous avons donc mis en place une équipe hippomobile pour collecter le verre des restaurants, en centre-ville.

Quel a été le bénéfice de cette opération ?

Une carriole tirée par un cheval et qui ramasse des caisses de bouteilles vides, ce n'est pas fréquent. Tout le monde a été surpris. Lorsque nous passons dans les rues, tout le monde se retourne, s'étonne, sourit et prend conscience



que le tri n'est pas qu'un geste dédié au foyer. Depuis notre première tentative, nous réitérons le passage de l'équipe hippomobile de façon ponctuelle en été. En terme d'image, les bénéfices sont extraordinaires !

Pour quelles raisons ?

Les habitants sont fiers de cette démarche environnementale si particulière. Et l'impact sur nos visiteurs est très positif. Ils font plus attention à leurs déchets ; ils se sentent concernés. Rendre visible notre démarche de développement durable rend tout simplement leur implication évidente, incontournable. Nous en profitons pour faire du lien social ; l'animal nous y aide d'ailleurs beaucoup. Nous sommes toujours trois ou quatre sur la carriole pour pouvoir répondre aux questions des passants, distribuer notre guide du tri... tout en étant pleinement opérationnels. On est là, on communique. L'équipe hippomobile peut collecter aussi bien du carton, du verre, que des sapins de Noël ; elle est mobilisable à tout moment et à toutes occasions pour des manifestations d'envergure, vide-greniers et animations diverses ! Les chevaux permettent aussi d'entretenir le site classé de la valléeuse d'Antifer.

► mairie-criquefontaine-lesneval@wanadoo.fr

“

Le respect de la propreté de l'espace public est un travail de longue haleine. Il suppose une démarche de proximité permanente.

Philippe Cheval,
responsable des services techniques
de la propreté de Paris

À RETENIR !

- ✓ Utiliser des gobelets consignés et réutilisables.
- ✓ Installer des toilettes sèches.
- ✓ Mettre plus de bacs à disposition des visiteurs pour faciliter le tri.
- ✓ Distribuer des kits d'information et de sensibilisation aux participants.
- ✓ Mutualiser les équipements (vaisselles, gobelets réemployables, bacs de tri...) avec d'autres communes pour réduire les coûts.



Les rencontres « 36 000 pour le tri »

sont organisées en partenariat avec l'Association Les Eco-Maires qui fédère les élus souhaitant inscrire l'approche environnementale et le développement durable dans leur politique.

36000 POUR LE TRI

Participez aux rencontres !

Vous avez découvert dans ce guide un certain nombre de bonnes pratiques qui, nous l'espérons, vous seront utiles dans **votre démarche pour un développement durable**.

Si vous aussi vous souhaitez partager entre maires votre expérience et échanger sur les problématiques que vous rencontrez sur votre territoire pour trouver des solutions et nourrir cette réflexion commune, n'hésitez pas, participez aux rencontres « 36 000 pour le tri » !

Il vous suffit pour cela de solliciter votre Président d'Association départementale des Maires qui organisera conjointement avec Eco-Emballages et l'AMF une telle rencontre dans votre région.

C'est ensemble et avec la participation de tous que **nous ferons avancer le tri et le recyclage en France**.

Pour plus d'informations sur les rencontres :

contactez-nous à l'adresse
contact@36000pourletri.fr

rendez-vous sur le site
www.36000pourletri.fr

Conception-réalisation : W | W&CIE

Crédit photos : Claire Marcel, Mireille Cantin, Isabelle Dugast, Jean-Michel Miniette, I. Delahais, photothèque Eco-Emballages, Thinkstock. Droits réservés.

Cette brochure est imprimée au moyen d'encre végétales sur du papier Cocoon Silk 100 % recyclé certifié 14001. Une fois trié, il sera recyclé et permettra la production de nouvelles pâtes à papier, pour fabrication de nouveaux documents.



VOS CONTACTS EN RÉGION

RÉGION **NORD**
03 20 06 75 10

RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE
01 81 69 06 00

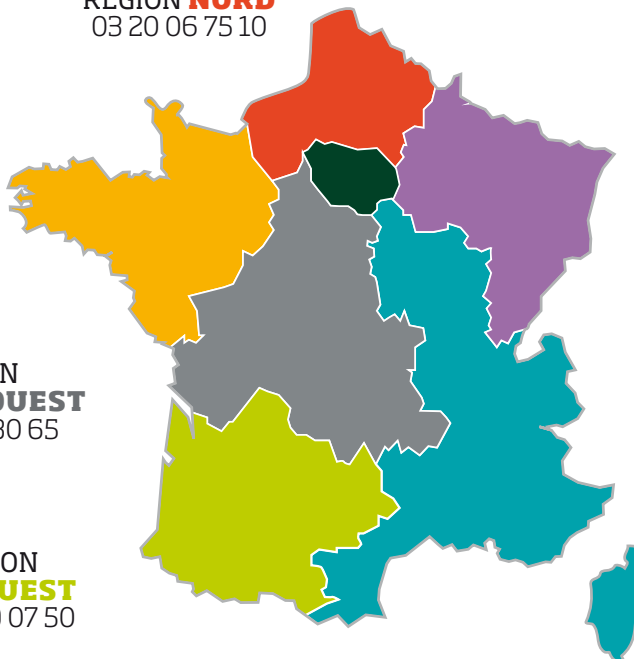
RÉGION **OUEST**
02 41 22 16 50

RÉGION
CENTRE-OUEST
05 55 36 80 65

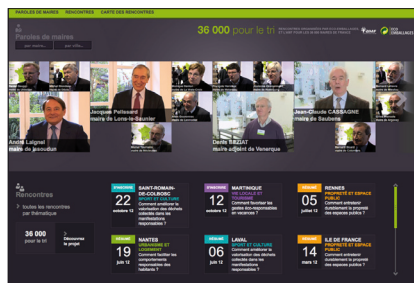
RÉGION **EST**
03 88 78 90 20

RÉGION
SUD-OUEST
05 61 19 07 50

RÉGION
SUD-EST
04 72 81 03 70



www.36000pourletri.fr POUR PARTAGER VOS BONNES PRATIQUES



contact@36000pourletri.fr

Trions +

POUR PERSONNALISER VOTRE COMMUNICATION
SUR LE TRI ET LE RECYCLAGE



**ECO
EMBALLAGES**

50, boulevard Haussmann - 75009 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 81 69 06 00 - Fax : +33 (0)1 81 69 07 47
www.ecoemballages.fr



41, quai d'Orsay 75343 Paris Cedex 07
Tél. : +33 (0)1 44 18 14 14 - Fax : +33 (0)1 44 18 14 15
www.amf.asso.fr